Lévesque, Claudette

De: Céline Marchand [celinebmarchand@gmail.com]
Envoyé: 30 novembre 2016 09:40
À: Greffe
Objet: compteur élétromécanique

Me Véronique Dubois,
Secrétaire
Régie de l'énergie
800 rue du Square-Victoria
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Bonjour Me Dubois,

La présente concerne la demande relative à la modification de service d'électricité et des frais afférents d'hydro-Québec.
Dossier R-3964-2016

Je serai brève par manque de temps. Après plusieurs années d'inconfort(palpitations, maux de tête, difficulté de concentration, problème de sommeil....) on est heureux d'avoir trouvé d'où provient notre inconfort. Après avoir éliminé les sources d'inconfort (wi-fi, sans fil, onde radio, électricité sale...), je ne veux pas perdre mes compteurs. Je travaille 40 heures par semaine assise à côté (moins de trois pieds) de mes deux compteurs électromécaniques. Ma bâtisse est très petite et c'est impossible de relocaliser mes appareils. Si mes compteurs sont changer pour des communiquants je devrai vendre ma bâtisse et je ne saurai pas où me relocaliser assez près pour garder ma clientèle et ma santé.

Pour toutes ses raisons et d'autres que je n'ai pas le temps d'évoquer, je revendique le droit de conserver mes compteurs électromécaniques, comme nos voisins du sud et je m'appuie sur la charte des droits et libertés ainsi que les arguments contenus dans la lettre de l'avocat du RAPLIQ.

Je permet que ma lettre soit publiée dans les observations sur le site de la régie.

Merci à l'avance.

Céline Marchand
75 boulevard des Laurentides
Laval